

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Nombre de Conseillers : 33 En exercice : 33 Présents : 27 Votants : 29 Délib. n°01 - 11/03/2020
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt, le 11 mars, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de SAINT-FELIU D'AMONT, sous la présidence de Robert OLIVE.

Date de la convocation : jeudi 05 mars 2020

Présents : ALBAFOUILLE Jacqueline (T), AYMERICH Claude (T), BAILLE Charles (T), BEFFARA Damienne (T), BELTRAN-CHARRE Gislène (T), BONACAZE Benoit (T), BOTEBOL Claudine (suppléante OHEIX Yann (T)), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), CADEAC Jean Jacques (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), GARSANU Jacques (T), GIBERT Roberte (T), HOET Michel (T), METLAÏNE Naïma (T), MORET Claude (T), NOGUERA Laurence (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PARILLA Jérôme (T), PAYROU Jean (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), VENDRELL Joseph (T), VINCENT Jean-Jacques (suppléant GOMEZ Claude (T)),

Absents excusés : BLIC Charlotte (T), DRAGUE PAZICAN Céline (T), LAVILLE René (T), PARRAMON René (T)

Absents ayant donné pouvoir : MARGALET Alain (T) à AYMERICH Claude (T), MORAT Jean Claude (T) à OLIVE Robert (T),

Damienne BEFFARA a été nommée secrétaire de séance.

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°1a en date du 11 décembre 2019 prise par le Conseil communautaire, portant dernière modification du tableau des effectifs,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

PROCEDE aux modifications à apporter sur le tableau des effectifs du groupement, comme définies dans le tableau annexé à la présente délibération,

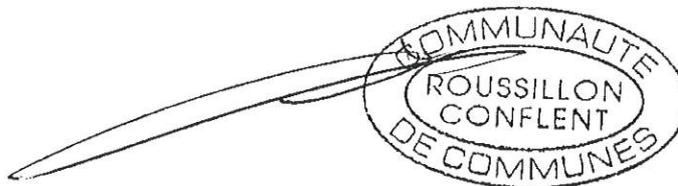
APPROUVE le nouveau tableau des effectifs en rapport,

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à St Féliu d'Amont, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,
Robert OLIVE**



RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 MARS 2020

FILIERE ADMINISTRATIVE – EMPLOIS STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Attaché principal	35 h	OUI
4	Attaché	35 h	OUI
3	Rédacteur principal 1ère classe	35 h	OUI
1	Rédacteur principal 2ème classe	35 h	OUI
3	Rédacteur	35 h	OUI
4	Adjoint adm principal 1ère classe	35 h	OUI
6	Adjoint adm principal 2ème classe	35 h	OUI
1	Adjoint adm principal 2ème classe	7 h	OUI
6	Adjoint administratif	35 h	OUI
1	Adjoint administratif	31 h	OUI
1	Adjoint administratif	28 h	OUI

**FILIERE ADMINISTRATIVE – EMPLOIS NON TITULAIRES
CREES PAR REFERENCE AUX GRADES STATUTAIRES**

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
0,67	Adjoint administratif	35 h	OUI
1	Rédacteur	35h	OUI

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 MARS 2020

FILIERE TECHNIQUE – EMPLOIS STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Ingénieur hors classe	39 h	OUI
1	Technicien principal 1ère classe	35 h	OUI
1	Technicien principal 2ème classe	35 h	OUI
4	Agent de maîtrise principal 2ème classe	35 h	OUI
6	Agent de maîtrise	35 h	OUI
6	Adjoint technique Principal 1ère classe	35 h	OUI
1	Adjoint technique principal 1ère classe	5 h	OUI
5	Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	35 h	OUI
1	Adjoint technique principal 2ème classe	32 h	OUI
1	Adjoint technique principal 2ème classe	31 h 30	OUI
1	Adjoint technique principal 2ème classe	31 h	OUI
2	Adjoint technique principal 2ème classe	30 h	OUI
1	Adjoint technique principal 2ème classe	28 h	OUI
1	Adjoint technique principal 2ème classe	18 h	OUI
11	Adjoint technique	35 h	OUI
2	Adjoint technique	30 h	OUI
3	Adjoint technique	28 h	OUI
1	Adjoint technique	22 h	OUI
2	Adjoint technique	20 h	OUI
1	Adjoint technique	18 h	OUI
1	Adjoint technique	15 h	OUI
1	Adjoint technique	6 h	OUI

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 MARS 2020

FILIERE ANIMATION – EMPLOIS STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Animateur principal 1ère classe	35 h	OUI
2	Animateur principal 2ème classe	35 h	OUI
4	Animateur	35 h	OUI
2	Adjoint d'animation principal 1ère classe	35 h	OUI
12	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35 h	OUI
2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	30 h	OUI
1	Adjoint d'animation principal 2ème classe	26 h	OUI
1	Adjoint d'animation principal 2ème classe	21 h	OUI
15	Adjoint d'animation	35 h	14 pourvus 1 non pourvu
6	Adjoint d'animation	30 h	OUI
1	Adjoint d'animation	29 h	OUI
1	Adjoint d'animation	28 h	OUI
1	Adjoint d'animation	26 h	OUI
1	Adjoint d'animation	25h	OUI
1	Adjoint d'animation	20h	OUI
1	Adjoint d'animation	17h30	OUI

FILIERE ANIMATION – EMPLOIS NON TITULAIRES
CREES PAR REFERENCE AUX GRADES STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	12 h	OUI
29,7	Adjoint d'animation	35 h	OUI

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 MARS 2020

FILIERE MEDICO- SOCIALE – EMPLOIS STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Infirmière hors classe	35 h	OUI
1	Infirmière	35 h	OUI
1	Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	35 h	OUI
1	Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	28 h	OUI
1	Educateur principal de Jeunes Enfants	35 h	OUI
1	Educateur de jeunes enfants	35 h	OUI
5	Auxiliaire de Puériculture principal 1ère classe	35 h	OUI
3	Agent social principal 2ème classe	35 h	OUI
4	Agent social principal 2ème classe	30 h	OUI
4	Agent social principal 2ème classe	28 h	OUI

FILIERE MEDICO- SOCIALE – EMPLOIS NON TITULAIRES
CREES PAR REFERENCE AUX GRADES STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Educateur de Jeunes Enfants	32 h	OUI
2	Auxiliaire de Puériculture principal de 2ème classe	35 h	OUI
1	Auxiliaire de Puériculture principal de 2ème classe	34 h	OUI
5,34	Agent social	35 h	OUI

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/03/2020 066-246600415-20200311-DE_001_2020-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 MARS 2020

FILIERE CULTURELLE – EMPLOIS STATUTAIRES

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Assistant de conservation principal de 1ère classe	35 h	OUI
1	Assistant de conservation principal de 1ère classe	24h30	OUI
1	Assistant de conservation principal de 2ème classe	35h	OUI
1	Assistant de conservation	35h	OUI
3	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	35h	OUI
3	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35 h	OUI
1	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	18 h	OUI
2	Adjoint du patrimoine	35 h	OUI

**FILIERE CULTURELLE – EMPLOIS NON TITULAIRES
CREES PAR REFERENCE AUX GRADES STATUTAIRES**

NOMBRE DE POSTE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POURVU
1	Adjoint du patrimoine	17h30	OUI

